

ARRETÉ

PORTANT OUVERTURE **POUR** L'ANNÉE 2018 DES SESSIONS DE SÉLECTION **PROFESSIONNELLE** D'INTÉGRATION ΑU **GRADE** D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE POUR ΙA COMMUNE DF **DESCARTES**

N/Réf.: NP/CM/17-352

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 modifié pris pour l'application du chapitre II du titre ler de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents.

Vu la délibération du 24 novembre 2017 de la Commune de Descartes relative à la titularisation d'un agent contractuel,

Vu la convention entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire et la Commune de Descartes.

ARRETE.

Article 1er:

Une commission de sélection professionnelle d'intégration au grade d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe est constituée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire, pour la Commune de Descartes.

Article 2:

Le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire de la Commune de Descartes fixe à un le nombre d'emplois ouvert au grade d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe par voie de sélection professionnelle.

Article 3:

Le dossier de candidature est fourni par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire à la Commune de Descartes et se compose de deux volets :

- Le premier, renseigné par le candidat, est relatif à ses motivations à intégrer le grade du cadre d'emplois auquel la sélection donne accès et comprend une déclaration sur l'honneur de l'exactitude des renseignements qu'il fournit.
- Le second est renseigné par l'autorité territoriale et comporte un état de service, un exposé des missions et activités du candidat et toutes autres informations utiles permettant l'appréciation de l'aptitude du candidat par la commission sur ses acquis de l'expérience professionnelle.

L'autorité territoriale procède, dans les conditions prévues à l'article 18 de la loi du 12 mars 2012 susvisée, à l'examen de la recevabilité du dossier du candidat qui se présente à la sélection professionnelle concernée. L'autorité territoriale doit, notamment, certifier que l'agent exerce bien des missions équivalentes à celles dévolues à l'emploi postulé.

Il appartient à la Commune de Descartes d'assurer une information individualisée auprès de l'agent contractuel employé puis de transmettre le dossier de candidature à l'agent concerné par le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

Le candidat doit obligatoirement utiliser le dossier fourni par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire pour faire acte de candidature.

La date limite de réception du dossier de candidature au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire pour la participation à la sélection professionnelle d'accès au grade d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe est fixée au 19 janvier 2018.

Article 4:

Cette commission est composée de :

- Monsieur Michel GILLOT, 3^{ème} Vice-président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire en qualité de Président de la Commission.
- **Madame Nathalie PÉRON**, Directeur territorial, Directrice du Centre de Gestion d'Indre et Loire en qualité de personnalité qualifiée,
- **Madame Virginie MARTIN**, Attaché territorial, Directrice Générale des Services à la Commune de Descartes en qualité de fonctionnaire de catégorie A.

Article 5:

Elle se réunira au cours de la session prévue le :

Vendredi 26 janvier 2018 De 11h00 à 12h00

au Centre de Gestion d'Indre et Loire 25 rue du Rempart 37000 TOURS

Article 6:

À l'issue de l'audition du candidat au recrutement du grade d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, la commission détermine si le candidat est apte à être intégré en tenant compte des objectifs du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

La Commune de Descartes procède à l'affichage de cette décision transmise par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire dans ses locaux et la publie également sur son site internet, lorsqu'il existe.

Article 7:

La Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète d'Indre-et-Loire.

Article 8:

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire:

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, à compter de l'affichage.

Fait à Tours, le 26 décembre 2017

Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire Pour le Président et par délégation, La 1^{ère} Vice-Présidente



Mme Catherine CÔME

Publié le :

Le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire Pour le Président et par délégation, La 1^{ère} Vice-Présidente



Mme Catherine CÔME

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté portant ouverture pour l'année 2018 des sessions de sélection professionnelle d'intégration au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe pour la commune de Descartes

Date de transmission de l'acte : 26/12/2017

Date de réception de l'accusé de 26/12/2017

réception :

Numéro de l'acte : CONC17-352 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 037-283700128-20171226-CONC17-352-AR

Date de décision : 26/12/2017

Acte transmis par: Nathalie ERNESTES

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences

9.2. Autres domaines de competences des departements